

COMMENT FONCTIONNE LA LISTE D'ATTENTE?

- Pour que votre enfant soit valablement inscrit sur la liste d'attente, toutes les informations dans sa fiche et celle de son parent doivent être complétées et à jour. Si les informations ne sont pas complètes votre enfant sera retiré de la liste d'attente.
- Les patineurs du patinage plus (PP) et semi-privé (Groupe Star) ne peuvent pas être à la fois inscrit sur un bloc et sur une liste d'attente.
- Une fois la période d'inscription terminée, si des places se libèrent dans un bloc, le système Amilia enverra automatiquement un courriel à la 1ere personne sur la liste d'attente. Cette personne aura un délai de 24 heures pour s'inscrire. À défaut de s'inscrire dans le délai requis, la place sera proposée à la personne suivante et ainsi de suite. Si vous êtes sur la liste d'attente, **il sera donc de votre responsabilité**, de vérifier régulièrement vos courriels afin de ne pas manquer la possibilité d'inscrire votre enfant, si une chance se présente.
- La liste d'attente sera disponible jusqu'au **12 octobre 2025** car après cette date, aucune inscription ne sera possible.